

Cet ouvrage a été réalisé par

le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France, dirigé par Isabelle Barbedor. Il est issu d'un travail de recherche sur le patrimoine de Villeneuve d'Ascq, conduit entre 2017 et 2021, et initié dans le cadre d'un partenariat d'étude avec l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (Richard Klein, chercheur au LACTH et professeur ; Catherine Blain, ingénieure de recherche au LACTH).

Directrice de la publication

Isabelle Barbedor, responsable du service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France.

Textes

Leslie Dupuis, chercheur

Photographies

Pierre Thibaut, photographe

Cartes

Eddy Stein, dessinateur projeteur et Catherine Lamaire, conceptrice illustratrice - direction de la communication et des relations publiques

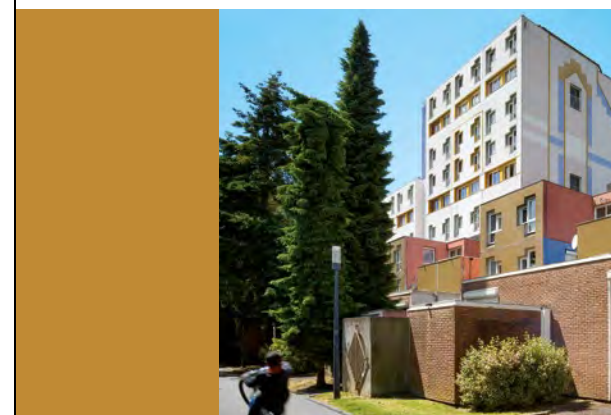
Comité de lecture

Isabelle Barbedor, responsable de service, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France,
Isabelle Duhau, cheffe de projet, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture,
Claire Étienne, conservateur général honoraire, Région Normandie,
Bertrand Fournier, documentaliste, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France,
Lucie Grembert, chargée de mission, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France,
Karl-Michael Hoin, responsable de service adjoint, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France,
Christel Lonquétu de La Routière, chargée de mission, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France,
Emmanuelle Réal, chargée d'études, service Patrimoine, Région Normandie,
Pierre Thibaut, photographe, Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France.

Nous remercions particulièrement

Les archives départementales du Nord, les archives régionales des Hauts-de-France, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille et la ville de Villeneuve d'Ascq. Guislain Baudalet, étudiant en master à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, pour son travail sur l'habitat groupé autogéré villeneuvois, conduit à l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'allocation de recherche de la direction générale du Patrimoine (ministère de la Culture). Les habitants de Villeneuve d'Ascq, pour leur accueil généreux et les nombreux échanges qui ont nourri cette étude. Ainsi qu'à titre individuel : Annaïg Chatain, Sylvie Férey et Sophie Luchier. L'ensemble des dossiers d'inventaire est consultable en ligne sur le site <https://inventaire.hautsdefrance.fr>.

Villeneuve d'Ascq. Ville nouvelle, ville plurielle.
Service de l'Inventaire du patrimoine culturel des Hauts-de-France
Éditions Lieux Dits, octobre 2021
Impression : Chirat
128 pages, 297 ill. coul. et noir et blanc, 243 x 297 mm.
Images du Patrimoine n° 316 / ISBN : 978-2-36219-194-7



Le Pont-de-Bois : logements collectifs, îlot 6, rue du Blason (Alexis Josic, 1978).

Sommaire

Ville nouvelle, ville plurielle

Un territoire rural... – p. 8
... confronté à l'expansion métropolitaine :
grands ensembles et lotissement de standing – p. 10
Une ville nouvelle créée pour « donner une ville à l'université » – p. 12
Une ville nouvelle nommée « Lille-Est » – p. 15
Une identité urbaine fondée sur la pluralité : des quartiers réunis pour faire une ville – p. 15
Le processus d'aménagement de la ville nouvelle – p. 18
Une ville nouvelle greffée sur son territoire – p. 19
Des quartiers nouveaux à l'identité variée – p. 20
Un projet modifié, réduit, inachevé – p. 26

Villeneuve d'Ascq en images

Un héritage du passé : les villages et le tissu ancien – p. 30
Les grands ensembles : des quartiers nouveaux précédant la ville nouvelle – p. 34
Les universités : les défis de l'intégration urbaine – p. 38
Des centres pour une ville nouvelle – p. 42
L'espace public, creuset de l'urbanité – p. 48
La ville du chemin piétonnier – p. 52
Entre espace public et espace privé – p. 54
La séparation des trafics – p. 56
La nature en ville – p. 58
Un réseau d'équipements – p. 64
Le rôle fondamental des équipements scolaires – p. 68
Accueillir les activités – p. 74
L'habitat collectif – p. 78
L'habitat individuel – p. 96
L'habitat intermédiaire – p. 108
Une mosaïque urbaine – p. 116
La ville interrompue – p. 122
La ville continue... – p. 124

Annexes

Notes – p. 126
Bibliographie – p. 127

Villeneuve d'Ascq en est l'expression parfaite. Labyrinthe, patchwork, fédération de quartiers... les qualificatifs utilisés expriment bien en quoi Villeneuve d'Ascq étonne, déroute, repousse ou séduit : elle est une ville où l'on se perd, où l'on se sent parfois privé des repères qu'offrent habituellement les villes. Une ville verte et peu dense, où l'urbain tantôt semble se dissoudre, tantôt s'interrompt subitement. Une ville plurielle et multiforme, constituée de secteurs nouveaux et anciens, morphologiquement hétérogènes, juxtaposés plus qu'articulés. Villeneuve d'Ascq ne se donne pas à lire facilement et de ce fait interroge notre conception de la ville et de l'urbanité.

Comment déchiffrer Villeneuve d'Ascq, expliquer et qualifier ses tissus, ses formes, ses espaces ? Il est tout d'abord nécessaire de comprendre le territoire sur lequel la ville nouvelle a été greffée, et de retracer les raisons et les étapes de cette implantation... avant de tenter de cerner, par l'image, les principales caractéristiques du patrimoine et de l'espace urbain villeneuvois.

UN TERRITOIRE RURAL...

La ville nouvelle de Lille-Est est construite de 1970 à 1983 dans les limites territoriales d'une seule commune, Villeneuve d'Ascq, elle-même créée le 25 février 1970 par la fusion des trois communes de Flers, Annappes et Ascq.

Ce territoire rural de 2 746 hectares est situé à seulement 6 km à l'est de Lille. Il est constitué d'une plaine humide, au contact entre le secteur sablonneux du Barœul au nord-est et le plateau crayeux du Mélantois au sud. Le val de Marque y forme une zone marécageuse. Les sols limoneux, fertiles, favorisent les activités agricoles. Le milieu ne présente pas d'obstacle physique majeur à l'urbanisation, mais l'installation en zones humides requiert un drainage des sols, tandis que la profondeur des fondations et les hauteurs des édifices sont limitées.

Attestée au Néolithique, l'occupation humaine s'intensifie dans le secteur d'Annappes pendant l'Antiquité tardive. Siècle d'un domaine rural

carolingien nommé Asnapio, Annappes est rattaché au X^e siècle au comté de Flandre. Au XII^e siècle, les archives mentionnent pour la première fois les paroisses de Flers et d'Ascq. Dès l'époque moderne plusieurs fermes et manoirs apparaissent, dont la toponymie sera conservée par la ville nouvelle : Coussinerie, Tir à Loc, Triau des Barois (futur Triolo). Le territoire, à vocation agricole, se structure progressivement autour des trois seigneuries de Flers, Ascq et Annappes, cette dernière étant érigée en comté en 1605. Les trois villages sont implantés le long de la zone de contact entre le Mélantois et la plaine humide. Le canal du Courant de Maître David est creusé en 1629 et dans la seconde moitié du XVIII^e siècle les marais sont asséchés. Estimée à 2 200 habitants au milieu du XV^e siècle, la population des trois villages atteint 2 900 habitants à la veille de la Révolution.

Au XIX^e siècle, le territoire présente deux entités paysagères et agraires (voir la carte 1 située en rabat de couverture) : bocage et habitat dispersé autour de Flers au nord (Barœul), champs ouverts et

Au centre de Flers, place de la Liberté, les abords de l'église paroissiale Saint-Pierre sont dégagés. Elle est ainsi mise en valeur tel un monument repère, porteur d'histoire.



De nombreuses fermes anciennes ont été transformées en équipements publics par la ville nouvelle, témoignant d'une volonté de réappropriation de l'héritage rural. Ici la ferme du Recueil, qui a récemment retrouvé une vocation agricole.

habitat regroupé au sud autour d'Annappes et Ascq (Mélantois). Le bâti de Flers se concentre sur quelques rues entourant l'église paroissiale Saint-Pierre et le château. La commune compte plusieurs hameaux, dont le Sart et le Recueil. Annappes est au contraire un village-rue ; dans le secteur nord, de part et d'autre de l'église paroissiale Saint-Sébastien, de grandes parcelles accueillent la ferme de Quicampoix et plusieurs châteaux, dont celui des Brigode-Montalembert. Au sud, le village tend à se développer suivant un maillage de rues perpendiculaires. Enfin, à Ascq, l'habitat s'organise sur un vaste quadrilatère de voies, notamment l'actuelle rue Gaston-Baratte où vient s'adosser l'église paroissiale Saint-Pierre. Trois grands axes de communication, rayonnant depuis Lille, traversent le territoire : une première route au nord part vers la Belgique, la route Lille-Lannoy gagne l'est, la route de Lille à Tournai part au sud-est. Les trois villages sont quant à eux reliés par de simples chemins vicinaux.

À partir du milieu du XIX^e siècle, le dynamisme industriel de Lille, Roubaix et Tourcoing touche progressivement les trois communes. La ligne de chemin de fer Lille-Tournai (1865) sépare Annappes et Ascq, qui est désormais pourvu d'une gare auprès de laquelle se fixent des industries mécaniques et textiles. À Flers, le développement industriel concerne principalement le secteur du Breucq qui, au nord, bénéficie de la proximité immédiate de Roubaix-Tourcoing et de l'implantation d'infrastructures importantes telles que le chemin de fer Lille-Tourcoing, la canalisation de la Marque et le Grand



Installé sur sa large parcelle en plein cœur du village d'Annappes, le château de plaisance de la famille lilloise Potteau, construit au XVIII^e siècle, est aujourd'hui devenu le centre communal d'action sociale. Au fond on aperçoit l'église paroissiale Saint-Sébastien.

Boulevard (avenue de Flandre). Des usines de chimie et de teinturerie s'installent le long du canal, des logements sont construits au sud pour les salariés. Dans l'entre-deux-guerres, la municipalité de Flers, dont la population augmente fortement, imagine pour le secteur de Babylone un projet d'urbanisme qui demeure sans suite. La Seconde Guerre mondiale a peu d'impact sur l'organisation du territoire, bien que fort meurtrière et traumatisante : à Ascq, dans la nuit du 1^{er} avril 1944, 86 hommes sont massacrés par des SS. Au

À Ascq, Le Tertre des massacrés, monument commémoratif œuvre des architectes Luc et Xavier Arsène-Henri, a été inauguré en 1955.



d'une palette de coloration de la ville – une déclinaison de matériaux colorés et de nuances de peinture – qui est ensuite proposée aux différents architectes. On retrouve dans la ville nouvelle des programmes mixtes et des équipements intégrés, c'est-à-dire combinant dans un seul édifice des fonctions habituellement dissociées (lycée et maison de quartier par exemple). De même, les choix réalisés dans la conception des logements illustrent les problématiques qui traversent la fin des Trente Glorieuses : recherche de variété et de qualité dans le logement collectif, variations autour du groupement de maisons individuelles, expérimentation de logements intermédiaires et individuels denses, recours aux Modèles innovation (procédés et modules de construction industrialisés agréés par l'État)²⁸... Enfin, dans cette première période, les compositions et les formes architecturales assument pleinement l'héritage de la modernité (primauté du béton, absence d'ornementation, simplicité des volumes cubiques, toits terrasses...). Certaines réalisations – les Pyramides de Michel Andrault et Pierre Parat, le Hameau du Château I de Jean-Pierre Watel – se rattachent à l'architecture modulaire et proliférante, typique de la décennie : ces combinaisons de modules d'habitat denses, évolutifs et minimalistes, tendent à constituer un tissu urbain à part entière.

Un lotissement en hameau - le Hameau du Château I (Jean-Pierre Watel, 1976).

La combinaison de maisons à patios permet d'atteindre une forte densité avec de l'habitat individuel, tout en préservant l'intimité des habitants. Le hameau est desservi par une impasse mais ses espaces collectifs (dossiers des maisons, placettes) sont conçus en totale continuité avec les espaces publics piétonniers de la ville, notamment le chemin longeant le lac.



Les hauts immeubles de l'île 3 (allée du Tennis) du Triolo ouest présentaient à l'origine, selon la coloriste France Cler, « des teintes artificielles et foncées pour renforcer les effets de silhouettes sur le ciel ». Lors de son étude paysagère préalable, la coloriste avait repéré que les toitures traditionnelles en tuiles tranchaient fortement sur le ciel et elle a souhaité transposer cet effet de contraste dans la ville nouvelle. (AD Nord).

Le Château : les emblématiques Pyramides, habitat intermédiaire conçu par Michel Andrault et Pierre Parat en 1976. Les volumes sont soulignés par les couleurs, notamment le brun des bandeaux supérieurs. (AM Villeneuve d'Ascq).



Cette vue aérienne prise depuis le sud en mai 1977 montre bien la juxtaposition de tissus très hétérogènes – village de Flers, mosaïque d'îlots du quartier du Château – et l'emprise très importante de l'Ensemble littéraire et juridique et du centre commercial V2. Les secteurs denses de l'Hôtel-de-Ville et du Pont-de-Bois ne sont pas sans rappeler l'esquisse de 1967. Au premier plan à droite la Rose des vents et l'hôtel de ville sont déjà construits, anticipant la dalle. On note à gauche de l'image la frange non urbanisée entre la ville nouvelle et la ZUP de Mons-en-Barœul, où ont débuté les travaux du boulevard de l'Ouest. Au fond s'étend le secteur où sera bientôt construit le quartier des Prés. (Phot'R - AM Villeneuve d'Ascq).





Villeneuve d'Ascq en images

L'Hôtel-de-Ville : passerelle sur le boulevard de Valmy et logements collectifs, îlot 3 (Louis Schneider, 1976).



Des centres pour une ville nouvelle

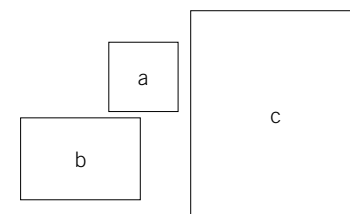
La création d'un ou plusieurs centres urbains est au cœur du programme des villes nouvelles : sans centralités, elles ne peuvent prétendre être de véritables villes. Villeneuve d'Ascq compte plusieurs centres constitués en un réseau. Les principaux – le centre-ville (l'Hôtel-de-Ville) et le centre secondaire (la Cousinerie) – devaient être construits progressivement, de façon à pouvoir s'ajuster aux besoins. Dans les faits leur création tardive a compliqué la vie des nouveaux habitants et retardé l'émergence de l'identité urbaine : la ville nouvelle est restée longtemps sans centres.

Le centre-ville principal est implanté au cœur du quartier de l'Hôtel-de-Ville. S'inspirant des centres des villes traditionnelles, il rassemble les grands équipements et fonctions symboliques de la cité (politiques, commerciales...) pour pourvoir aux besoins de l'ensemble de la population et assurer une part importante de l'animation. Construit de 1979 à 1982 sur les plans des architectes Jean Tribel et Georges Loiseau, il vient tardivement parachever l'aménagement du quartier, et par conséquent doit s'adapter à de nombreuses contraintes préexistantes.

a, b, c. L'Hôtel-de-Ville : chaussée de l'Hôtel-de-Ville (Jean Tribel et Georges Loiseau, 1979-1982).



Le centre-ville consiste en un espace public piétonnier sur dalle, délimité par des immeubles de bureaux et d'habitat, appelé chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Il doit sa forme courbe au tracé initial du métro, qui devait le longer en viaduc, ainsi qu'à l'implantation des équipements qu'il dessert, décidée avant sa conception. De la place de Venise à la place Salvador-Allende, la dalle s'élève progressivement, bordée d'immeubles de logements dotés en rez-de-chaussée de commerces sous portiques (b). Passé la place elle évolue en « canyon » (c) – les bâtiments sont légèrement plus hauts, la courbe ferme la perspective – et devient plus résidentielle. Des escaliers en colimaçon (ici sous le réverbère) communiquent avec la rue Verte, qui passe juste en dessous. Depuis la rue Vermeer (a), au niveau du sol, les bâtiments cernant la dalle semblent une muraille, percée d'une entrée piétonne.



L'espace public, creuset de l'urbanité

Les concepteurs de la ville nouvelle attribuent une place fondamentale à l'espace public. Pensé comme un système cohérent à l'échelle de la ville, il doit en effet contribuer à structurer la nouvelle cité tout en unifiant ses différents quartiers. Sa conception précède et détermine donc la construction des espaces bâtis.

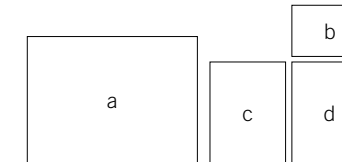
Principal support de la vie collective, porteur d'urbanité, l'espace public doit animer la ville en favorisant circulations, rencontres et échanges. Il est constitutif du cadre de vie et du paysage urbain proposé aux habitants. Imaginé et créé en grande partie en anticipant les usages futurs de ces derniers, il est investi de fonctions variées et de nature multiforme.

L'espace public villeneuvois prend principalement la forme d'un réseau qui relie quartiers, équipements, habitations... La ville y est mise en scène, mais de façon modeste et presque intime.



Conçu en 1977, le chemin des Visiteurs (a) est emblématique de la modernité du nouveau cadre urbain proposé par la ville nouvelle. Fruit de la séparation des trafics, il est dévolu aux circulations douces et permet de relier l'Hôtel-de-Ville au Pont-de-Bois. Des espaces récréatifs y attirent les habitants, ce qui contribue à son animation (d). Arboré et ponctué de sculptures (c), il constitue un élément de paysage urbain à part entière. Surélevé sur une digue, puis sur une passerelle, il offre en outre un point de vue haut attrayant sur l'architecture environnante (b), participant ainsi à une scénographie urbaine, mise en scène de la ville nouvelle par elle-même.

- a. L'Hôtel-de-Ville : chemin des Visiteurs.
- b. L'Hôtel-de-Ville : chemin des Visiteurs, vue de l'îlot 3 depuis la passerelle.
- c. L'Hôtel-de-Ville : sculpture de Yasuo Mizui (1 % artistique).
- d. L'Hôtel-de-Ville : aire de jeux.



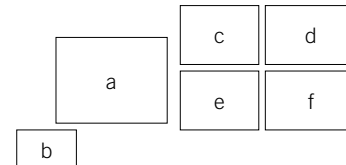
La nature en ville

« On ne voit donc pas que la ville est semée à sa manière et qu'elle sera un jour une ville verte³³ ». Le temps a donné raison à Gérard Zeller, architecte à l'ÉPALE, qui s'exprimait ici en 1981 : le dialogue entre l'urbain et la nature, imaginé et mis en œuvre dès le début du projet par les concepteurs de la ville nouvelle, est effectivement une caractéristique fondamentale de Villeneuve d'Ascq, et une de ses réussites. Cherchant à proposer un cadre de vie agréable et nouveau, les concepteurs de la ville ont fait naître un paysage urbain où les espaces verts sont présents partout, en étant directement associés aux espaces publics. Organisés en un réseau continu, ils irriguent toute la ville. Ce nouveau paysage réalise la synthèse entre la modernité de la ville nouvelle et un caractère naturel et rural, partiellement hérité du site et partiellement recréé. Il semble ainsi qu'à Villeneuve d'Ascq la nature, un moment bousculée par la construction de la ville, soit spontanément revenue, afin d'occuper une place centrale dans la nouvelle cité.

De façon symbolique, Villeneuve d'Ascq est centrée sur un espace naturel de 350 hectares, créé de toutes pièces avec la ville nouvelle : la chaîne des six lacs, entourée du Parc urbain et du parc du Héron. La présence très contraignante sur le site d'une zone dépressionnaire marécageuse est transformée en atout pour le cadre de vie : la création d'un parc paysager d'échelle métropolitaine. Solution technique de gestion des eaux pluviales, la chaîne des lacs a fait l'objet d'une réflexion paysagère qui propose une succession d'ambiances, de la plus urbaine à l'ouest à la plus naturelle à l'est. Au cœur du quartier du même nom, le lac du Château voit ses rives urbanisées (a), tandis que le lac des Espagnols est entouré d'équipements sportifs. À l'est, le Parc urbain aménagé avec le concours de l'ONF regroupe les lacs Saint-Jean, de Quicampoinx et de Canteleu autour d'espaces récréatifs (b).



- a. Le lac du Château : la rive ouest et le Hameau du Château I (Jean-Pierre Watel, 1976).
- b. Le Parc urbain : la rive nord du lac de Quicampoinx.
- c. Le parc du Héron, depuis la colline des Marchenelles.
- d. Le nord-ouest du lac du Héron, depuis la presqu'île située à l'extrémité du chemin du Grand-Marais.
- e. La colline des Marchenelles.
- f. La Cousinerie : extrémité ouest de la colline des Marchenelles, vue vers le sud et l'îlot 37b, rue de Copenhague (Michel Marcelli, 1979).



Avec ses 37 hectares, le Héron est le plus vaste et le plus oriental des lacs, en contact direct avec la campagne. Réalisé à partir de 1976, l'aménagement du secteur est confié par l'ÉPALE au paysagiste Jean Challet, qui propose un traitement naturel des espaces, voués à la promenade et la contemplation. Des points de vue sur le paysage sont aménagés, notamment depuis la colline des Marchenelles (c), mettant en valeur la continuité entre les rives

du lac et la campagne environnante. Après étude de l'écosystème antérieur, le site est rendu propice à la réinstallation progressive de la faune et de la flore locales. Le caractère naturel du secteur du Héron est renforcé par l'abandon du projet d'urbanisation de la rive nord (d). En 1995, 73 des 110 hectares sont classés en « réserve naturelle volontaire », ce qui marque la réussite du projet.

La colline des Marchenelles est formée des terres issues du creusement du lac du Héron, recouvrant un fort militaire du XIX^e siècle et une décharge publique. Les sols étant pollués, elle a été aménagée très progressivement. Un boisement expérimental ayant permis d'évaluer la résistance des végétaux à la pollution, il a été décidé d'en interdire l'accès au public pendant une quinzaine d'années. Ce temps a permis la constitution d'un milieu forestier dense, accueillant des

chemins de promenade ponctués de panoramas (e). Suivant le principe de continuité des espaces verts, la colline « ramifie » dans le quartier la Cousinerie, où elle propose des points de vue hauts (f).

Le rôle fondamental des équipements scolaires

Les groupes scolaires ont été systématiquement intégrés aux espaces publics piétons ; ainsi les écoliers viennent à pied. L'accès par la voiture n'est pas prévu, comme dans l'école maternelle Jules-Verne (l'Hôtel-de-Ville) (b), ou l'est seulement de façon annexe. Parfois il s'impose avec le temps, comme dans le groupe scolaire Émile-Verhaeren (l'Hôtel-de-Ville) d'abord ouvert sur le chemin des Visiteurs (a).

La volonté d'ouvrir les écoles sur les espaces publics va jusqu'à les faire traverser par les cheminements. Ainsi le groupe scolaire Hippolyte-Taine (le Triolo) est réparti dans trois bâtiments distincts, installés de part et d'autre du chemin des Tziganes, qui les surplombe. Les enfants du primaire (à droite) doivent par conséquent le traverser pour gagner le restaurant scolaire (à gauche) (d, e).



L'intégration de l'équipement scolaire à son environnement urbain et architectural est parfois extrêmement poussée. Ainsi le groupe scolaire Jacques-Bénigne-Bossuet constitue une partie intégrante de l'îlot 6 du Pont-de-Bois, réalisé par l'architecte Alexis Josic. Son architecture est

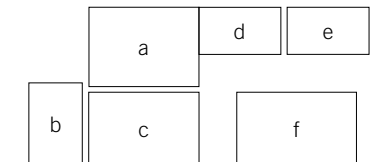
similaire à celle des logements et il vient participer au relief créé par les bandes d'immeubles. L'école maternelle s'ouvre au niveau du sol et l'école primaire est accessible en hauteur, par la place de la Basoche (c, f).

a. L'Hôtel-de-Ville : groupe scolaire Émile-Verhaeren, rue des Victoires (Louis Schneider, 1976).

b. L'Hôtel-de-Ville : école maternelle Jules-Verne, rue des Vergers (Louis Schneider, 1977).

d, e. Le Triolo ouest : restaurant scolaire et école primaire Hippolyte-Taine, chemin du Triolo (Claude Guislain, 1971).

c, f. Le Pont-de-Bois : groupe scolaire Jacques-Bénigne-Bossuet, allée de la Basoche (Alexis Josic, 1975).

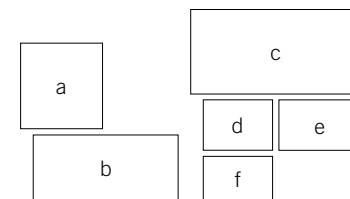




Les ensembles de collectifs du Triolo et de la Cousinerie illustrent nombre de principes mis en avant par l'ÉPALE, notamment la mixité des opérations de logements et leur taille réduite, qui permettent de composer un cadre de vie varié.

Un même îlot peut ainsi accueillir des collectifs mêlés à de l'habitat individuel, comme ici au Triolo est (a) : les immeubles et des maisons individuelles mitoyennes (à gauche), d'architecture similaire, délimitent et partagent un même espace collectif arboré. L'immeuble peut également, au sein d'un même îlot, prendre de multiples formes. Cela permet à la fois de proposer des logements très différents aux habitants et de composer un paysage urbain varié. Îlots 8 et 10 du Triolo ouest, Jean-Pierre Secq a disposé en cascade des blocs de collectifs de volumes et hauteurs différents (b). Il crée même de singuliers collectifs de plain-pied, que seule l'entrée commune distingue d'un habitat individuel mitoyen au premier plan.

- a. Le Triolo est : îlot 2, chemin des Tisserands et îlot 3, chemin du Triolo, ensemble de 172 logements** (Alain Champetier de Ribes, 1975-1976).
- b. Le Triolo ouest : îlots 8 et 10, ensemble de 62 logements, chemin du Triolo** (Jean-Pierre Secq, 1974).
- c. La Cousinerie : îlot 34, ensemble de 47 logements, rue des Comices** (Pierre Prunet et Alain Garat, Modèle innovation « Village de l'Ouest », 1979).
- d, f. La Cousinerie : les Promenades du héron, ensemble de 139 logements, chemin des Crieurs** (Pierre Eldin, 1984).
- e. La Cousinerie : îlot 20, ensemble de 187 logements, allée des Colombers** (GERHA, 1977).



La Cousinerie compte un quart d'habitat collectif, majoritairement localisé au centre, autour du chemin des Crieurs. Afin de ménager l'intimité des résidents, Pierre Eldin dote ses deux immeubles d'un plan en U. Chacun présente une façade équipée de commerces, donnant sur la rue du 8-Mai-1945 ou le chemin des Crieurs (d), et un espace central protégé réservé à l'usage collectif des habitants (f).

Les collectifs éloignés du centre de la Cousinerie sont logés dans des blocs de taille modeste, aux volumes géométriques, alternative aux barres et aux tours. Ils sont disposés en îlots ouverts, tantôt au sein de vastes

espaces verts communs (e) ou encore autour d'une placette accueillant un LCR (c). Ce type d'immeuble de plan massé se diffuse largement dans les années 1970 avec la généralisation des systèmes de VMC. Les pièces humides, dispensées des contraintes de la ventilation naturelle, peuvent être logées au cœur des immeubles, qui gagnent ainsi en épaisseur. Les immeubles de l'îlot 34 sont construits avec le Modèle innovation « Village de l'Ouest » conçu par Pierre Prunet.

L'habitat individuel

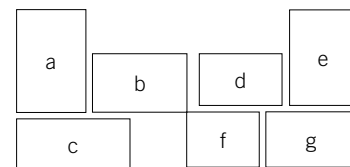


Originaire du Nord et installé à Villeneuve d'Ascq, l'architecte Jean-Pierre Watel s'est tout particulièrement consacré aux rapports entre la densité de l'habitat, la communauté et l'intimité des habitants. Il s'est montré très actif dans la ville nouvelle, qui lui doit notamment de nombreux et remarquables hameaux. Dès 1974, Jean-Pierre Watel conçoit un premier hameau dans lequel il exploite les possibilités de densification permises par la combinaison de maisons au plan en L. Celle-ci offre aux habitants un espace extérieur totalement intime, le

patio, ouvert sur les pièces à vivre. Les maisons sont disposées le long de l'allée piétonne du Trianon, soigneusement paysagée, qui traverse le hameau de part en part (a, b). Au problème du stationnement et de l'accès des voitures, Jean-Pierre Watel propose la superposition du garage et de l'espace collectif : le parking est escamoté sous l'esplanade centrale de l'îlot. Ce système présente cependant un inconvénient : la dalle ne peut être plantée et demeure un espace très minéral, qu'anime *La Femme assise*, œuvre du sculpteur Eugène Dodeigne (c).



a, b, c. Le Triolo est : le Hameau du Trianon, ensemble de 23 maisons, rue Traversière (Jean-Pierre Watel, 1974).
d, e, f, g. Le Château : le Hameau du Château I, ensemble de 60 maisons, allée Chenonceau (Jean-Pierre Watel, 1976).



Les hameaux

Une des réalisations les plus célèbres de la ville nouvelle et de Jean-Pierre Watel, le Hameau du Château I, apporte une solution originale et harmonieuse à la recherche d'intimité et de densité (ici 43 logements par hectare) (d, e). Les 60 maisons en L à patio, de formes strictement parallélépipédiques, s'y imbriquent comme des modules assemblés sur une trame en damier. Centrées sur leur patio, les maisons présentent sur l'extérieur des murs presque totalement aveugles. Semblable à une médina, l'ensemble forme une nappe

continue de logements, relevant de l'architecture dite proliférante. L'espace collectif central propre aux hameaux disparaît au profit d'un réseau de cheminements étroits et de placettes (f). Deux voies en impasse pénètrent dans la masse de l'îlot, répartissant au passage les voitures sous les maisons conçues sur garages, distribuées par des coursives (g). En 1981, le Hameau du Château I est une des 28 opérations lauréates du palmarès national de l'habitat du ministère du Logement.



L'habitat intermédiaire

En 1976 la « Maison gradin jardin » est mise en œuvre cette fois sous une forme pyramidale. 109 logements avec terrasses sont répartis dans trois pyramides, dont le cœur, aveugle, abrite le parking, les locaux techniques et les circulations collectives. Les appartements sont également accessibles par les escaliers extérieurs. Limitées en nombre et en taille, les pyramides réalisées à Villeneuve d'Ascq sont très proches de celles construites à Villepinte en 1971. Implantées au sein d'un espace verdoyant et arboré, elles forment trois collines artificielles, devenues rapidement un emblème du nouveau paysage urbain créé par la ville nouvelle (a, b, c).

a, b, c. Le Château : les Pyramides, ensemble de 109 logements, allée Chanteclerc (Michel Andraut et Pierre Parat, Modèle innovation « Maison gradin jardin », 1976).

d, e. La Cousinerie : la résidence Cléopâtre, ensemble de 98 logements, chemin des Cygnes (Michel Andraut et Pierre Parat, Modèle innovation « Maison gradin jardin », 1979).

f. Le Château : les Rives du lac, ensemble de 30 logements, rue Charles-le-Bon (Jean-Claude Dumont, 1979).

g. Le Château : les Terrasses des prés, ensemble de 89 logements, allées des Chamois et des Chalands (Jean-Claude Dumont, 1977).

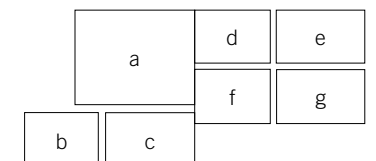


Après avoir utilisé à deux reprises des formes préexistantes, l'ÉPALE demande aux architectes Michel Andraut et Pierre Parat d'adapter le Modèle « Maison gradin jardin » au contexte villeneuvois, où une architecture plus traditionnelle est désormais privilégiée. La composition linéaire est reprise : elle permet d'ouvrir une grande percée piétonne vers le Parc urbain au sud, dont la perspective est aujourd'hui malheureusement fermée par l'extension du musée d'Art moderne (LaM). Les toits terrasses

sont remplacés par des toits en pente couverts de tuile, forme plus traditionnelle qui présente alors de meilleures garanties d'étanchéité. Les parements sont en brique, comme il est de rigueur presque partout à la Cousinerie sud (d, e).

Sa densité permet à l'habitat intermédiaire de disposer sur une surface limitée un nombre important de terrasses privatives. Cet avantage est très judicieusement exploité sur les rives du lac, puisqu'ainsi un nombre conséquent de logements bénéficie

d'une vue privilégiée. Inversement, les volumes réduits et fractionnés de l'habitat intermédiaire contribuent à la qualité paysagère des rives du lac, avec des effets de miroir (f) ou de gradins à dominante végétale (g). L'absence de clôtures aux jardins instaure une perméabilité inédite entre les espaces privés de l'habitat intermédiaire et le chemin public suivant la rive.



La ville continue...



Avec le temps certains éléments de la ville nouvelle ont progressivement disparu, se sont subrepticement effacés. Le rapport public privé a évolué et certaines expérimentations étaient peut-être trop ambitieuses... beaucoup d'espaces ouverts ont été clos et des édifices ont été modifiés. On sait comment un tissu urbain ancien évolue et se renouvelle, par densification notamment, mais qu'en est-il des tissus plus récents ? Sait-on comment pourraient évoluer les différents îlots ? Existe-t-il une alternative au processus de destruction - reconstruction *ex nihilo* ? Certes on peut regretter que – plus que celui des autres périodes – le patrimoine du XX^e siècle subisse partout modifications et destructions dans une relative indifférence. Mais il est normal qu'une ville continue d'évoluer. Les concepteurs de la ville nouvelle eux-mêmes l'avaient prévu : « À long terme les 17 000 arbres plantés jusqu'à présent dans les quartiers auront rattrapé leur handicap. Les plus vieux verront à leur tour des immeubles disparaître pour faire place à d'autres. Car la ville aussi vit³⁶. »

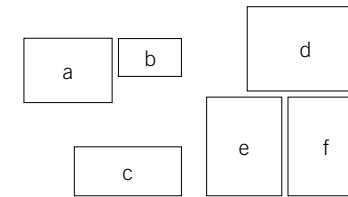
Le parti pris d'assurer une continuité entre les espaces publics et privés impliquait une totale perméabilité des espaces et donc l'absence de clôtures. Les équipements publics et de nombreux jardins particuliers étaient pourvus de simples limites végétales, de clôtures minimalistes ou parfois en étaient totalement dépourvus. Ce pari était-il irréaliste ou la société a-t-elle changé ? Beaucoup d'espaces jadis ouverts sont désormais clôturés, comme les jardins des Palombes. L'absence de norme collective régissant la nature de ces aménagements, laissés à l'initiative privée, a un impact visuel fort depuis l'espace public (b).

La photographie (a) prise pendant le chantier d'isolation de l'îlot 41 de l'Hôtel-de-Ville permet de mesurer l'ampleur du changement opéré.

Rénovations, réaménagements, transformations font partie de la vie de toute cité, même jeune. Ainsi le centre-ville est en cours de réaménagement (projet Grand Angle porté par la Métropole européenne de Lille). Juste en face, au Pont-de-Bois, le collège Léon-Blum a cédé la place à de nouveaux logements (d).

Des édifices ont été modifiés pour pallier des malfaçons ou permettre d'autres usages. Ainsi l'arrière des Coursives réalisées par l'architecte Paul Chemetov a été profondément transformé (c). La couverture en terrasse a été remplacée par une toiture en pente et les terrasses ont été transformées en loggias vitrées, ce qui masque l'effet de gradin initial.

Les normes d'isolation phonique et thermique évoluent. Aujourd'hui, la rénovation thermique (loi énergie-climat de 2019) implique l'isolation par l'extérieur des édifices (e, f).



- a. L'Hôtel-de-Ville : îlot 41, rue des Victoires (Michel Robert, 1982).
- b. Le Triolo Est : chemin du Triolo, vue sur l'îlot 8 (Jean-Pierre Chapel, Charvet, Gilbert Delecourt et Ludwik Peretz, 1974).
- c. La Cousinerie : les Coursives, allée de la Courbe (Paul Chemetov, 1978).
- d. Le Pont-de-Bois : le chantier de construction de nouveaux logements à l'emplacement du collège Léon-Blum.
- e. L'Hôtel-de-Ville : îlot 13, rue des Vétérans (Louis Schneider, 1976).
- f. La Résidence : tour, rue Marcel-Bouderiez (Jean Vergnaud et Emmanuel Maes, 1958-1967).

